

# LES AMIS DE SAINT-BREVIN 1984 / 2024

## Les amis de Saint-Brevin sur tous les fronts 2022

**Saint-Brevin-les-Pins** — L'association de Saint-Brevin-les-Pins s'implique dans de nombreux sujets de fond, au service des habitants et a investi dans un nouveau site web.

Les amis de Saint-Brevin (ASB) se sont constitués en association, au début des années 1980, autour de deux sujets majeurs.

Le premier, et principal, concernait l'élevage de moules de bouchots, et le parc de 8 000 pieux qui se trouvait sur la plage de l'Océan. Alors que l'activité de mytiliculture avait cessé, il a fallu dix années de procédure judiciaire avant que les affaires maritimes démantelèrent l'installation qui entravait l'activité touristique de la station. Le second concernait la tarification des résidents secondaires pour le pont de Saint-Nazaire. Bien que domiciliés une grande partie de l'année dans la commune, ceux-ci devaient s'acquitter de la même somme que les gens extérieurs au département.

### Un large champ d'intervention

Depuis, l'association présidée par Thierry Lange, forte de 160 adhérents, a fait du chemin et est devenue un acteur majeur en ce qui concerne la défense et l'amélioration du cadre de vie à Saint-Brevin. Apolitique, elle est reconnue pour la qualité de son travail et elle est membre de la commission mixte environnement, présidée par l'adjoint Eric Touré.

À chaque fois qu'elle travaille sur un sujet de fond, l'association réalise un diagnostic complet de la situation avec ses points forts et faibles, et émet des propositions à partir de fiches actions détaillées.

« Nous travaillons par auto-saisine des sujets des Brevénois », explique Serge Pucelle, vice-président de l'association. Nos derniers dossiers majeurs concernent la ges-



Jean-Pierre Duval (secrétaire et communication) et Serge Pucelle (vice-président) de l'association Les amis de Saint-Brevin.

tion des déchets ménagers en 2019 et les espaces boisés, en partenariat avec Nature environnement brevénois, en 2021. Urbanisme, circulation, voirie, mobilité, protection et vigie du littoral, risques côtiers, qualité de l'air, mais aussi incivilités sont autant d'autres sujets sur lesquels l'association intervient.

**Sortie patrimoniale**  
Pour mieux faire connaître nos

actions, nous venons d'investir dans un nouveau site web et de lancer notre journal d'information », complète Jean-Pierre Duval, secrétaire en charge de la communication.

Les amis de Saint-Brevin organisent, cet été, deux sorties. Une sortie patrimoniale à Paimboeuf, samedi 2 juillet (participation 5 €) et mardi 6 septembre, la visite, gratuite, du centre de traitement des déchets de La Roche-sur-Yon (Vendée) dont

dépend la commune. Et puis, mercredi 3 août, dans le prolongement de l'assemblée générale, l'association dispensera une conférence sur le thème « La forêt et les arbres aux défis du changement climatique », par Alain Persuy, spécialiste en environnement forestier.

**Site internet :** lesamisdesaintbrevin.fr ; **contact :** lesamisdesaintbrevin.fr

## Saint-Brevin et l'Estuaire AG 2023



Jean-Pierre Duval et Serge Pucelle, secrétaire et président des Amis de Saint-Brevin.

### ASSOCIATION. Les Amis de Saint-Brevin défendent le cadre de vie

À quelques jours avant l'assemblée générale, les Amis de Saint-Brevin poursuivent leur travail de défense et d'amélioration du cadre de vie dans la commune.

#### SAINT-BREVIN-LES-PINS

C'est une des rares fois que seules les associations de la commune à organiser son assemblée générale annuelle en plein cœur de l'été. Et ce n'est pas anodin. Les résidents secondaires représentent au moins 30 % des adhérents des Amis de Saint-Brevin.

L'association a des interrogations à faire remonter au maire. Une trentaine de questions ont été listées et seront posées à Dorothee Pacaud lors de l'assemblée du jeudi 3 août, qui précédera une conférence autour du changement climatique (voir ci-dessous).

Avant de fêter ses 40 ans d'existence en 2024, les Amis poursuivent leur combat pour la défense et la préservation du cadre de vie brevénois. « Nous répondons à toutes les enquêtes publiques », précise d'emblée Serge Pucelle, le président.

Cette année, l'association a mené de front des dossiers importants, dont celui de la densification urbaine. Une enquête a été lancée auprès de la population, 110 personnes

ont répondu. « On en a ressorti une analyse statistique qu'on a présentée aux élus, avec quelques éléments de réflexion ».

**Densification urbaine**  
Ce qu'il en ressort : les habitants ont une vision positive de leur ville, mais ils expriment des préoccupations. « Ils acceptent une certaine densification, avec des petits collectifs de moins de trois étages, mais ils souhaitent des mesures fortes pour l'encadrer, en préservant l'environnement, et en maintenant un cadre de vie agréable et arboré ». Un verdict finalement sans surprise.

L'association milite pour une stratégie à long terme, sur au moins 10 ans. « On est contraint par les lois SRU (Solidarité et renouvellement urbain) et ZAN (Zéro artificialisation nette) et il faudra sans doute travailler sur cette question avec les communes voisines de la CCSE », prévient Serge Pucelle.

Dans cette optique, l'association souhaite simplifier dans l'élaboration du futur PLU, le

plan local d'urbanisme intercommunal. « On a fait une demande d'agrément à la préfecture au titre d'association locale d'usagers (ALU), ce qui nous permettrait d'être arboré coupé doit amener une replantation. Il n'y a pas assez de contrôle », martèle le président.

Sur le plan environnemental, les Amis ont également demandé à intégrer la commission de suivi des sites Seveso pour les entreprises à risques de l'estuaire. « Il y a quand même 30 % de vents de Nord-Est qui arrivent sur Saint-Brevin. Actuellement, il n'y a aucune association du Sud-Loire dans cette commission ».

Sur plusieurs fronts à la fois, l'association n'en oublie pas pour autant qu'elle fêtera ses 40 ans d'existence l'an prochain.

**Un plan de gestion de la forêt urbaine ?**  
Est-ce-ils tous mûrs ? Les Amis de Saint-Brevin se posent des questions. Mais plutôt que la critique, ils préfèrent proposer des solutions. Notamment l'élaboration d'un plan de gestion de la forêt urbaine pour gérer de manière durable le patrimoine forestier, planifier l'entretien, presser les essences à replanter... « Il faut dégager des

ressources humaines et financières et améliorer la communication vers les citoyens. Chaque année, il y a environ 600 arbres qui sont coupés à Saint-Brevin alors que tout arboré coupé doit amener une replantation. Il n'y a pas assez de contrôle », martèle le président.

Sur le plan environnemental, les Amis ont également demandé à intégrer la commission de suivi des sites Seveso pour les entreprises à risques de l'estuaire. « Il y a quand même 30 % de vents de Nord-Est qui arrivent sur Saint-Brevin. Actuellement, il n'y a aucune association du Sud-Loire dans cette commission ».

Sur plusieurs fronts à la fois, l'association n'en oublie pas pour autant qu'elle fêtera ses 40 ans d'existence l'an prochain.

**Assemblée générale des Amis de Saint-Brevin, jeudi 3 août à 16 h 30 à l'École de Jade. Conférence sur l'eau à l'épreuve du changement climatique à 18 h.**

Simon MAUJUEL

## Les Amis de Saint-Brevin structurent leurs actions

**Saint-Brevin-les-Pins** — Les Amis de Saint-Brevin franchissent une étape en rejoignant une antenne départementale de France nature environnement. Et en devenant association locale d'usagers.

Les Amis de Saint-Brevin qui s'impliquent pour la défense et l'amélioration du cadre de vie à Saint-Brevin-les-Pins, fêteront l'année prochaine leurs 40 ans. En attendant cet anniversaire, ils viennent, en cette fin d'année 2023, de concrétiser deux actions structurantes et engageantes pour l'avenir de l'association. La première concerne l'environnement, la seconde l'urbanisme.



Le bureau des Amis de Saint-Brevin lors de sa réunion mensuelle.

Côté environnement, l'association vient de finaliser, avec dix associations amies du département, la création de l'antenne Loire-Atlantique de France nature environnement (FNE) Pays de la Loire. « Nous nous retrouvons dans les valeurs de la FNE, qui s'engage de façon constructive et équilibrée sur la défense des écosystèmes. La FNE propose un dispositif de formation de qualité très intéressant et utile et dispose d'une forte expertise juridique », rappelle Jean-Pierre Duval qui, en plus de ses fonctions de secrétaire des ASB, a accepté la poste à la FNE 44 pour accompagner le lancement.

avec l'urbanisme. « Cet agrément va renforcer notre visibilité et notre crédibilité à un moment clé où la communauté de commune va créer son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), projet majeur dont nous voulons être acteur », précise Serge Pucelle, le président des Amis de Saint-Brevin. L'habilitation va ouvrir de nouveaux

champs, l'association devra être consultée, par la communauté de communes, pour la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCT), pour la création du nouveau (PLUI) ainsi que pour tout ce qui a trait au Site patrimonial remarquable (SPR) et elle pourra émettre des avis. Elle observera les permis de construire et formulera des observations, voire des objections. Elle plaidera pour un urbanisme durable et effectuera des actions de sensibilisation auprès des habitants et, si nécessaire, elle est habilitée à saisir la commission départementale de conciliation de l'urbanisme.

Les Amis de Saint-Brevin qui se réunissent chaque mois souhaitent accueillir de nouveaux membres. **Contact :** lesamisdesaintbrevin.fr

## CONFÉRENCE. La ressource en eau à l'épreuve du changement climatique

Depuis 3 ans, les Amis de Saint-Brevin ont pris l'habitude de proposer une conférence autour du changement climatique lors de leur assemblée générale estivale. Cette année, l'association a invité Gérard Griau, biogéochimiste et directeur de recherche au CNRS, également membre du Haut conseil bati-

on sur le climat, à venir animer une conférence sur la problématique des ressources en eau face au changement climatique, avec un point particulier sur le pays de Retz.

Le conférencier abordera notamment les spécificités de la Bretagne historique du point de vue de la ressource en eau, avec un zoom sur deux spécificités : l'absence de nappes profondes exploitables qui la rendent dépendante des ressources superficielles (retenues et cours d'eau) pour l'eau potable et l'agriculture, et la pluviosité, assez faible à l'est qui rend le secteur vulnérable aux épisodes de sécheresse. Gérard Griau évoquera également la sécheresse 2022 et des prédictions sur le futur des ressources en

eau à l'horizon 2050-2070 : plus les conséquences de la multiplication des sécheresses sur les activités humaines et les écosystèmes aquatiques, avec les adaptations possibles. Enfin, le chercheur parlera des difficultés à changer nos modes de vie face au réchauffement climatique et aux menaces qu'il fait peser sur l'eau.

## SAINT-BREVIN-LES-PINS 2024 ASSOCIATION. Les Amis de Saint-Brevin, la quarantaine rugissante



Pour fêter ses 40 ans, l'association a prévu un concours photo sur les arbres magnifiques.

Association de protection de l'environnement et de la qualité de vie, les Amis de Saint-Brevin vont fêter cette année leurs 40 ans. À l'origine, c'est l'histoire d'un collectif né au début des années 1980 sur les cendres d'un parc mytilicole laissé à l'abandon, plage de l'Océan. « La production avait cessé, mais les pieux, plusieurs milliers, étaient restés en face du casino », rembobine Serge Pucelle, 9<sup>e</sup> président de l'association.

Le collectif s'était finalement mué en association « pour avoir plus de poids auprès des Affaires maritimes ». Elle a fini par avoir gain de cause en 1987 et obtenir le démantèlement du parc par les mytiliculteurs. Lors des très grandes marées, on peut encore apercevoir quelques résidus de pieux dans le sable... Les Amis de Saint-Brevin se sont également battus pour la tarification des résidents secondaires sur le pont de Saint-Na-

zair — quand ce dernier était encore payant — ou pour la construction de murs antiruit sur la Route bleue. Depuis plusieurs années, l'association aux 160 adhérents — 80 % ont leur résidence principale sur la commune — milite pour la création d'une charte de l'arbre sur la commune. « Nous avons présenté un projet à la mairie. Elle doit donner son avis. Nous souhaitons que cette charte soit reprise dans le futur PLUI », poursuit Serge Pucelle. Il faut que la réglementation soit plus stricte sur tout ce qui est imperméabilisation des sols. Il y a trop de parcelles qui se retrouvent entièrement bitumées ».

**Une vigie contre les abattages sauvages**  
Raspailant qu'il y a 600 arbres sont autorisés à l'abattage chaque année sur la commune », les ASB souhaitent la mise en place d'une vigie pour surveiller les abattages sauvages. « Il faut qu'il y ait des contrôles physiques. Certaines communes le font déjà », clame le président.

Agacés en tant qu'association locale d'usagers, les ASB sont également en chéville avec le grand port maritime autour du projet Éole. Celui-ci prévoit la construction d'un linéaire de quai de 750 mètres sur l'estuaire de la Loire qui servira par la suite pour l'assemblage des futurs paquets éoliens. « On ne veut pas aller contre ces projets, mais on veut mesurer l'impact que ces travaux auront sur le cadre de vie des Brevénois », explique Serge Pucelle. Une délégation des ASB a rendez-vous avec des représentants du port le 3 avril.

Enfin, les ASB restent vigilants sur le dossier de la décharge de Bodon qui devrait être évacuée lors de la commission mixte environnement du vendredi 29 mars.

Simon MAUJUEL

### De nombreuses animations pour les 40 ans

Pour fêter leurs 40 ans, les ASB ont prévu de nombreux événements, ouverts pour certains au grand public.

- Le coup d'envoi a déjà été donné le 15 mars avec un concours photo autour des arbres remarquables de la ville. Les habitants, petits et grands, sont invités à triquer les plus beaux arbres de Saint-Brevin et les prendre en photo. Il y a deux catégories : « arbre magnifique » et « arbre drôle de tronche ». Les photographes amateurs ont jusqu'au 15 juin pour envoyer leurs clichés accompagnés d'un petit commentaire aux organisateurs.
- En juillet-août, les ASB seront présents sur les plages avec un stand présentant la laisse de mer. Cette mini-exposition sera proposée en collaboration avec la Fédération départementale de France Nature Environnement (FNE).
- Le 9 août, la traditionnelle assemblée générale de l'association sera précédée d'une conférence ouverte à tous sur le thème : « La mer commence ici, le trajet des déchets de la ville à la mer, naissance d'un 7<sup>e</sup> continent ». Elle sera animée par Lauriane Ledieu, jeune universitaire.
- À l'automne, à une date qui n'est pas encore définie, les ASB prévoient une exposition retraçant l'histoire de l'association, les grandes actions menées à la salle des Roches. Les 30 plus belles photos du concours seront également exposées. La remise des prix se fera sur une soirée.

L'association, qui souhaite visiter le Sénat d'ici la fin de l'année, a également prévu de participer à la Sainte-Catherine. Un arbre sera symboliquement planté le 23 novembre pour fêter les 40 ans.

## Avec ses 10 000 arbres, la ville de Saint-Brevin doit réfléchir à la densification du centre-ville 2022

Riche de près de 10 000 arbres, Saint-Brevin (Loire-Atlantique) doit son patrimoine boisé aux grandes plantations du milieu du XIXe siècle réalisées pour retenir la dune. Et dans un contexte réglementaire complexe, la cité, en croissance, va devoir densifier son centre-ville. Nouvelles constructions, divisions de parcelle, amènent à réfléchir à la place de l'arbre dans la ville.



Le parc du Pointeau à Saint-Brevin-les-Pins

Sur les dunes arides où paissaient les moutons, des notables nantais et paimbotins ont planté, vers 1860, des pins maritimes pour stabiliser la dune. Une vingtaine d'années plus tard, les plants devinrent de beaux arbres qui ont fixé la dune et changés l'aspect du paysage. En 1882, dans ce cadre idyllique, naîtra la station balnéaire de l'Océan, puis, en 1899, la ville de Saint-Brevin ajoutera les Pins à sa dénomination officielle. La Seconde Guerre mondiale entraînera une forte destruction de la forêt brevénoise.

L'arbre, patrimoine de la commune, va faire l'objet d'une charte qui devrait voir le jour en 2023. Écrite de manière collaborative, par la commission mixte environnement, celle-ci aura une vocation pédagogique et informative. La commission, créée en 2014 et forte de vingt-sept membres, réunie élus, membres d'association (Les Amis de Saint-Brevin, Les Incroyables comestibles, et bien d'autres), et des particuliers passionnés par la nature.

### Densification du centre-ville : quelle place pour les arbres ?

Dans un contexte réglementaire complexe, entre volonté de stopper l'artificialisation des sols et celle d'augmenter la part de logements sociaux, la commune, en croissance, va devoir densifier son centre-ville. Nouvelles constructions, divisions de parcelle, amènent à réfléchir à la place de l'arbre dans la cité.

Dans le cadre de la loi Environnement, il est recommandé d'éviter d'abattre des arbres, à défaut de réduire le nombre d'arbres concernés et bien sûr de compenser, rappelle Serge Pucelle, président des Amis de Saint-Brevin, qui veut aller plus loin et préparer un recensement des arbres significatifs, patrimoniaux et remarquables.

### Expliquer les enjeux

Pour Eric Touré, élu à l'environnement, qui pilote la commission, la volonté est de partager et de convaincre. Nous devons tout d'abord expliquer les enjeux de notre démarche et faire adhérer professionnels et particuliers, la charte est, par définition, non contraignante, même si, à terme, ces éléments fondamentaux seront repris dans le Plan local d'urbanisme pour une dimension plus juridique.

Lire aussi : ENTRETIEN. Peut-on rendre les forêts françaises plus résilientes face au changement climatique ? Si l'ensemble des acteurs partage la volonté de protéger la richesse de la commune, sa forêt domaniale, ses espaces arborés et ses dunes, les débats se font parfois divergents et passionnés sur les moyens d'y parvenir. Pour Serge Pucelle, la Ville doit se doter d'un plan de gestion du boisement afin d'anticiper le vieillissement naturel des arbres et d'éviter les situations d'urgence. C'est un enjeu fort, dans le contexte d'inquiétude autour du changement climatique, de la décennie à venir valide Eric Touré.

## L'ancienne décharge se déverse dans la Loire 2024

Avec l'érosion côtière, des déchets enfouis à Saint-Brevin (Loire-Atlantique) réapparaissent. À l'approche des très forts coefficients de marée à partir de dimanche, l'inquiétude règne.



Après les tempêtes de cet hiver, des déchets se détachent du monticule de terre et se retrouvent dans la Loire.

De 1953 à 1982, c'est en bordure de la Loire, dans le quartier de Minchin, que les ordures ménagères des habitants de Saint-Brevin-les-Pins s'entassaient, dans une décharge à ciel ouvert étalée sur une surface de 20 000 m<sup>2</sup>. Quarante ans plus tard, la terre végétale utilisée pour recouvrir le site s'effrite dangereusement. Et à l'approche de plusieurs jours de coefficients de marée exceptionnellement hauts (1), l'inquiétude est montée encore d'un cran à Saint-Brevin. Dans l'attente de la prochaine commission mixte dédiée à l'environnement, regroupant élus municipaux et associations locales.

« Nous avons entamé des démarches auprès de la Cerema, organisme public, pour, dans un premier

temps, réaliser une étude de faisabilité sur le démantèlement de la décharge, répond Dorothee Pacaud. Fort de ce diagnostic, nous pourrions envisager cette opération qui, au regard du volume concerné, va être longue, technique et coûteuse. Nous aurons besoin des aides de l'État » La mairie a prévu de mettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine commission mixte dédiée à l'environnement, regroupant élus municipaux et associations locales.

Dans l'attente de cette action majeure, ayant obtenu les autorisations des services de l'État (dont celle du Grand Port maritime), la collectivité a d'ores et déjà lancé des événements pour la recherche de solutions de court terme pour une sécurisation provisoire espérée au printemps. Mais en attendant, l'hiver n'est pas terminé. Sous l'effet des coefficients particulièrement élevés attendus entre dimanche et lundi, combiné de gravats, plastiques, pièces de voiture et autres objets polluants se retrouveront en Loire ? L'ancienne déchèterie représente 40 000 tonnes de déchets...

jointe à la manifestation à laquelle, dans une démarche citoyenne, sont invités les habitants.

Kate STENT, avec notre correspondant (de Saint-Brevin).

**Samedi 9 mars**, pour l'opération nettoyage, rendez-vous à 9 h, sur le parking de la Pêcherie associative. Tél. 07 87 96 28 08. (1) Les coefficients de marée oscillent entre 101 et 117. (2) Depuis 2022, cette ancienne décharge est inscrite au Plan national de réduction des déchets littoraux et dans le référentiel « Sites au sol pollués » de la préfecture sans qu'un plan de dépollution ait été défini.

## Les amis de Saint-Brevin face à un monde qui change 2022



Yannick Morez, Thierry Lange et Baptiste Renaudineau (qui représentait le député Yannick Hauri) lors de la séance de questions

Les amis de Saint-Brevin organisaient, début août, leur 38<sup>e</sup> assemblée générale. 83 adhérents sur les 150 que compte l'association ont répondu présent. Une conférence d'Alain Persuy sur la forêt et les arbres face aux défis du changement climatique et une séance de questions réponses avec la municipalité étaient proposées. Après avoir évoqué son bilan moral et son bilan financier, l'association a procédé à l'élection de son nouveau bureau, Serge Pucelle (ancien vice-président) succède à Thierry Lange (qui reste administrateur).

### Profonds changements

Puis, elle a évoqué ses projets et ses engagements autour de l'urbanisme, l'aménagement de la ville, le littoral, les concessions de plage, la mobilité, la circulation et la vitesse, les déchets, les incivilités et les conflits d'usage entre piétons, cyclistes et automobilistes pour citer les principaux. C'est sur la question de l'urbanisme que les amis de Saint-Brevin veulent mettre l'accent. « Le cadre législatif entre SRU (Solidarité au renouvellement urbain) et ZAN (Zéro artificialisation nette) va profondément changer la ville dans les années à venir », précise Serge Pucelle. La Ville doit notamment proposer 25 % de logements sociaux et se préparer à stopper la construction de nouvelles habitations individuelles.

L'association va participer au groupe de réflexion, mis en place par la communauté de communes Sud Estuaire pour la mise en place du prochain Plan local d'urbanisme intercommunal. Les Amis de Saint-Brevin continueront à s'investir dans les autres sujets importants pour la commune : suivi du PCAET (Plan climat air énergie territorial), rapport sur la voirie et la mobilité, etc. Lors de la séance de questions-réponses, le maire de Saint-Brevin, Yannick Morez, a regretté que ces lois ne tiennent pas assez compte des spécificités du littoral et assuré de sa vigilance pour que Saint-Brevin conserve son charme de station balnéaire.